

ANNEXE VI

INTERDICTION D’EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

LOCALISATION	APPROCHE NORD	APPROCHE SUD	APPROCHE EST	APPROCHE OUEST	PÉRIODES D’APPLICATION
avenue des Sciences-Humaines/rue de l’Université		X			de 7 heures à 22 heures
avenue du Séminaire/rue de l’Université/rue de la Vie-Étudiante	X	X	X	X	en tout temps